

Evry, le 6 février 2007.

A Madame TESTENOIRE, Inspectrice d'Académie de l'Essonne.

Madame l'Inspectrice d'Académie,

L'ensemble des organisations syndicales représentées au CTPD de notre département tient à vous informer de leur décision de boycotter le CTPD de repli sur la « préparation de rentrée », du 7 février.

Par cette action, nous tenons à exprimer de façon solennelle à ce CTPD portant sur la préparation de la rentrée 2007 la colère de toute une profession :

Pour l'ensemble des organisations syndicales, il est inacceptable de préparer une rentrée sur la base de décrets non publiés et non validés par le Conseil d'Etat. Préparer une rentrée dans ces conditions représente pour nous un déni de démocratie et de paritarisme.

Nous dénonçons l'acharnement dont font preuve le Gouvernement et le Ministère depuis plusieurs années contre le service public d'éducation et plus particulièrement le Second degré à travers notamment les suppressions massives de postes et les réductions importantes des recrutements.

Nous refusons le projet de décret sur les obligations de service qui remet en cause le décret de 1950 et les décharges statutaires. Le Ministère a décidé d'imposer la suppression de 3058 emplois entre les académies dont 264 à Versailles.

Pour les personnels, les conséquences de l'application de ce décret seront inacceptables :

- augmentation du temps de travail,
- dégradation des conditions de travail,
- remise en question du statut d'enseignant par l'introduction de la "bivalence", voire plus...

Depuis maintenant 3 mois l'Intersyndicale des 15, représentant quasiment l'ensemble des enseignants du Second degré fait connaître sa totale opposition à ce projet de décret dont l'objectif premier, en adéquation avec la logique de restriction budgétaire est bien de supprimer un maximum de postes. L'Intersyndicale s'est heurtée à un Ministre qui à aucun moment n'a voulu tenir compte de cette opposition unanime. Le Ministère lui a opposé une fin de non recevoir avant de décider de passer en force au CTPM du 18 décembre.

C'EST LE "DIALOGUE SOCIAL" TEL QUE LE PRATIQUE CE GOUVERNEMENT!

Pour la rentrée 2007, l'académie de Versailles perd l'équivalent de 463 emplois. Sur les 3 rentrées cumulées (2005, 2006 et 2007) les moyens de l'académie auront été amputés de 681 emplois au total, au titre de la réécriture des décrets de 1950, de la suppression de postes aux concours de recrutement, de la réduction des heures prévues pour les remplacements, sans aucun rapport avec la baisse démographique annoncée.

C'est pour toutes ces raisons que l'ensemble des organisations syndicales a refusé de continuer à siéger lors du CTPA du 19 janvier.

En plus de la baisse inacceptable des moyens d'enseignement, nous tenons à vous rappeler que les règles du paritarisme imposent que le CTPD soit consulté avant toute diffusion de documents officiels et que le calendrier n'impose pas au CA et aux personnels une "course contre la montre".

Il est tout aussi inacceptable que les documents succincts fournis sur les dotations lycées ne permettent pas une réelle préparation au CTPD contrairement aux engagements pris par Monsieur le Recteur au CTPA du 1^{er} juin 2006.

Les conditions de travail des enseignants déterminent les conditions d'apprentissage des élèves. L'ensemble des personnels du second degré de notre département ne comprendrait pas que vous n'interveniez pas auprès du Recteur de l'Académie de Versailles et du Préfet de l'Essonne afin que ces derniers puissent informer le gouvernement et le Ministre de l'Education nationale de notre mécontentement et de notre colère.

Les organisations syndicales du département demandent le retrait immédiat du décret modifiant les statuts des personnels et l'ouverture de négociations sur les conditions de travail dans le second degré, afin d'assurer un enseignement de qualité et l'égalité des chances de nos élèves.

Dans l'attente de vous lire, l'ensemble des organisations syndicales du second degré de notre département vous prie de croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, à notre indéfectible attachement au service public de l'Education nationale.

Michel BECQUET,
SDEN-CGT91

Nathalie FALGUEYRAC
SGEN-CFDT91

Jean-Jacques ATTIA,
CGT-FO 91,

Frank BOULLE
SNES-FSU 91

Corine RIOUT-TANGUY,
UNSA éducation 91